



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
14 mars 2022
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2022

6-10 juin 2022, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Évaluation

Rapport annuel sur les activités d'évaluation en 2021

Résumé

Le rapport annuel sur les activités d'évaluation fait le point sur les évaluations menées en 2021 par le Bureau indépendant d'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et le programme des Volontaires des Nations Unies. Il rend compte de la manière dont ces trois entités ont diffusé des connaissances utiles en matière d'évaluation face aux problèmes que suscitait toujours la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), notamment en recueillant des données en ligne, en établissant des documents de synthèse et en affinant les évaluations rapides d'éléments factuels. On y trouvera les principales conclusions et les enseignements tirés des produits du Bureau indépendant d'évaluation sur des questions interdisciplinaires et des facteurs liés à l'efficacité institutionnelle. Ce rapport contient en outre des informations sur les efforts faits par le PNUD pour renforcer ses évaluations décentralisées et souligne les progrès accomplis en ce qui concerne la qualité et le nombre de ces évaluations, qui pour l'essentiel n'ont toutefois été menées qu'à l'échelle des projets. Si la plupart des recommandations issues des évaluations institutionnelles et décentralisées ont été prises en compte, les preuves de leur mise en application sont limitées.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à : a) prendre note du rapport annuel ; b) prier le PNUD de régler les questions qui y sont soulevées.



I. Introduction

A. Vue d'ensemble

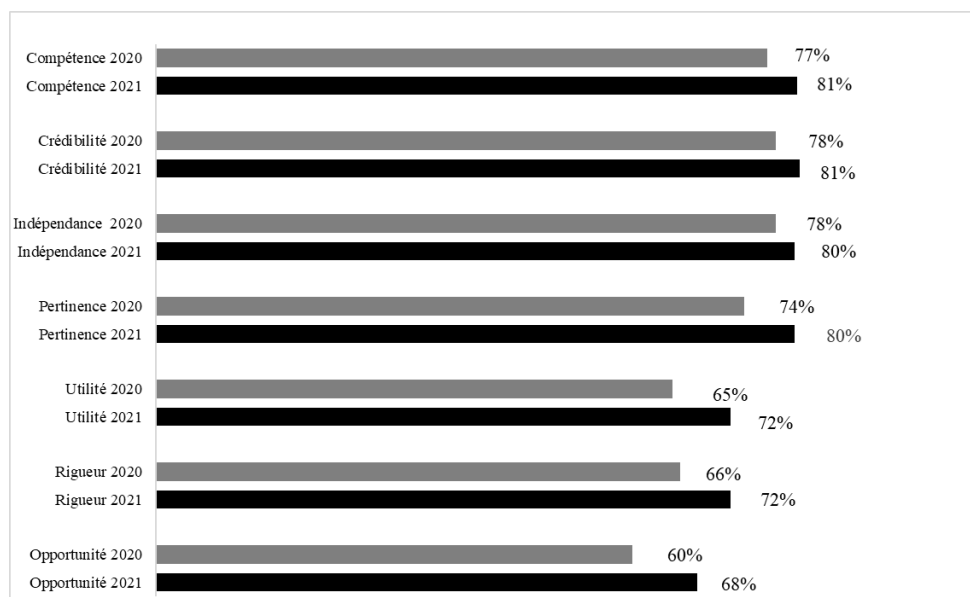
1. En 2021, le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD a exposé sa conception d'une fonction d'évaluation renouvelée, qui s'attaquerait plus directement aux problèmes de notre époque. Dans une démarche systémique, le Bureau s'est engagé à continuer de renforcer à la fois sa fonction indépendante et les évaluations décentralisées, afin de favoriser la prise de décision fondée sur des données probantes. Bien que la pandémie de COVID-19 ait continué d'influer sur sa capacité de collecter des données primaires, en particulier au niveau local et parmi les populations vulnérables, il a néanmoins été en mesure de respecter son programme de travail.

2. Pour atteindre les objectifs définis dans sa stratégie pour la période 2021-2025, le Bureau a mis en place un certain nombre d'initiatives visant à renforcer le volet sur la gestion des connaissances et des données. Ces initiatives ont notamment consisté à renforcer la fonction de recherche grâce à une meilleure structuration des processus, à utiliser plus systématiquement des méthodes innovantes et à recourir aux outils d'intelligence artificielle pour automatiser la collecte et le traitement des données, y compris les enseignements tirés des évaluations précédentes menées par le Bureau et les services décentralisés du PNUD.

3. Selon une enquête menée auprès des parties prenantes, celles-ci ont une opinion positive de la qualité des travaux, des progrès ayant été enregistrés pour tous les critères d'évaluation par rapport à 2020 (voir fig. 1)¹. Les parties prenantes interrogées ont dit apprécier l'opportunité, la rigueur, l'utilité et la pertinence des produits du Bureau indépendant d'évaluation. Elles ont salué la contribution du Bureau s'agissant d'accroître l'efficacité du PNUD et ont recommandé de renforcer ses liens avec l'extérieur de la manière suivante : poursuivre le renforcement des capacités et la diffusion des connaissances, intensifier la coopération avec la direction du PNUD pour ancrer davantage la culture de l'évaluation, améliorer les mécanismes de suivi des recommandations et accroître les ressources d'évaluation disponibles au niveau des pays. La grande majorité des parties prenantes (plus de 89 %) ont jugé les recommandations impartiales, claires, bien fondées et utiles, indiquant toutefois que leur applicabilité pouvait être améliorée.

¹ Trois cent quatre-vingt-dix-neuf parties prenantes ont participé à l'enquête du Bureau indépendant d'évaluation pour 2021, notamment les membres du Conseil d'administration, l'équipe dirigeante du PNUD et les fonctionnaires affectés au siège, dans les centres régionaux et dans les bureaux de pays, le personnel d'autres bureaux de l'évaluation existants à l'ONU, des membres du monde universitaire et des instituts de recherche ainsi que des consultants externes.

Figure 1
Niveaux de satisfaction des parties prenantes vis-à-vis du Bureau indépendant d'évaluation pour la période 2020-2021



Source : Enquête du Bureau indépendant d'évaluation auprès des parties prenantes pour 2020 et 2021.

B. Collaboration avec le Conseil d'administration

4. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à collaborer régulièrement avec le Conseil d'administration, en tant que responsable de la politique d'évaluation, dans le cadre de séances de discussions formelles et informelles. En 2021, le Bureau a présenté aux États membres son rapport annuel pour 2020, l'évaluation du plan stratégique du PNUD pour la période 2018-2021, trois évaluations thématiques (sur l'appui du PNUD à l'adaptation aux changements climatiques, aux pays touchés par un conflit, et aux interventions menées en réponse à la crise des réfugiés syriens et à la promotion d'une approche intégrée fondée sur la résilience), et l'évaluation du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial, menée conjointement avec le Bureau indépendant de l'évaluation du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Il a également soumis au Conseil d'administration 20 évaluations indépendantes des programmes de pays, afin qu'il puisse prendre des décisions en connaissance de cause en vue du renouvellement des programmes de pays du PNUD.

C. Collaboration avec l'équipe dirigeante du PNUD

5. Tout au long de l'année 2021, le Bureau a tenu des réunions avec le Groupe exécutif du PNUD axées sur les évaluations thématiques et stratégiques. Ces réunions étaient une occasion importante de renforcer le dialogue entre le Bureau et le PNUD et ont permis de faire remonter des informations précieuses pour guider les futures activités. Dans le cadre de sa stratégie pour la période 2021-2025, le Bureau a désigné sept coordonnateurs thématiques, qui ont régulièrement assuré la liaison avec leurs collègues du PNUD pour améliorer la qualité et l'utilité des évaluations.

6. Grâce à sa section du développement des capacités et au réseau de coordonnateurs régionaux, le Bureau a collaboré avec la direction du PNUD pour renforcer à la fois la supervision et l'appui technique et ainsi améliorer la planification, la qualité et la couverture des évaluations décentralisées. Les coordonnateurs régionaux ont participé, en tant qu'observateurs, à huit réunions du Comité d'évaluation des programmes pour s'assurer que les recommandations issues des dernières évaluations indépendantes des programmes de pays sont prises en compte dans le cadre de l'élaboration des documents de planification.

D. Organes consultatifs

7. Le Groupe consultatif de l'évaluation a continué à fournir des conseils sur la voie à suivre, les perspectives de développement et les orientations méthodologiques en matière d'évaluation dans des contextes internationaux, favorisant ainsi la cohérence et l'homogénéité de la stratégie suivie par le Bureau. Les observations communiquées par le Groupe ont permis d'éclairer la conceptualisation des synthèses d'évaluation et la mise en œuvre du système de notation des évaluations indépendantes des programmes de pays.

8. Le Bureau s'est entretenu régulièrement avec le Comité consultatif pour les questions d'audit et d'évaluation pour obtenir des conseils sur les moyens de renforcer l'indépendance, la crédibilité et l'utilité de la fonction d'évaluation.

9. Toutes les évaluations ont fait l'objet d'un examen horizontal externe par des experts thématiques et nationaux, engagés à titre individuel ou en tant que membres de centres de recherche et de groupes de réflexion.

II. Produits du Bureau indépendant d'évaluation pour 2021

A. Vue d'ensemble

10. En 2021, le Bureau a mené trois évaluations thématiques, présentées au Conseil d'administration en 2022, sur les questions suivantes :

- a) Appui du PNUD à l'autonomisation économique des jeunes (première session ordinaire) ;
- b) Appui du PNUD à l'accès à l'énergie et à la transition énergétique (première session ordinaire) ;
- c) Financement du relèvement après la pandémie (session annuelle).

Les évaluations ont été précédées et inspirées, à des degrés variables, par des réflexions résumant les enseignements tirés des évaluations précédentes. Des réflexions supplémentaires ont été menées sur les initiatives en faveur de l'environnement soutenues par le PNUD et financées par le FEM, l'accès à des ressources en eau propre et sans risque sanitaire, la question du genre en tant que catalyseur des objectifs de développement durable, la contribution du PNUD à l'autonomisation des groupes marginalisés et le financement du développement (en partenariat avec le Groupe de l'évaluation du FENU).

11. Le Bureau indépendant d'évaluation a mené 16 évaluations indépendantes des programmes de pays, lesquelles couvrent toutes les régions du monde et représentent 2,7 milliards de dollars (9 %) du budget relatif aux programmes du PNUD pour la période concernée. Il a achevé trois évaluations commencées fin 2020. La majorité des évaluations portaient sur des pays africains, notamment une évaluation du

programme commun de pays à Cabo-Verde, menée conjointement avec les bureaux de l'évaluation du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population.

Tableau 1

Évaluations indépendantes des programmes de pays menées en 2020

| <i>Évaluations</i> | |
|---|--|
| Afrique | Cabo-Verde, Ghana, Guinée, Kenya, Nigéria, République centrafricaine, Soudan du Sud, Tchad |
| États arabes | Égypte |
| Asie et Pacifique | Bureau multipays pour le Pacifique, Inde, Népal |
| Europe et Communauté d'États indépendants | République de Moldova, Ukraine |
| Amérique latine et Caraïbes | Bolivie (État plurinational de), Brésil, Équateur, Honduras, Pérou |

12. Compte tenu de la demande croissante de données d'évaluation concises et agrégées², le Bureau indépendant d'évaluation a conceptualisé en 2021 des synthèses d'évaluation pour intégrer les données tirées des évaluations indépendantes des programmes de pays et des évaluations décentralisées, l'objectif étant d'accroître l'utilisation et l'applicabilité des conclusions de ces évaluations et d'élaborer de nouvelles idées. Les deux premières synthèses étaient axées sur les travaux du PNUD dans la région de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants (CEI), pour laquelle les données rassemblées dans le cadre de 14 évaluations menées en 2019 et 2020 ont été utilisées, et au Sahel, et visaient à appuyer l'offre de programmes du PNUD dans la région à l'aide des données d'évaluation sur les résultats et les bonnes pratiques du PNUD et des enseignements tirés de plus de 180 évaluations menées au cours de la période 2014-2021.

B. Principales conclusions et enseignements

13. **Valeur ajoutée et positionnement stratégique du PNUD.** Les parties prenantes ayant participé aux évaluations du Bureau indépendant d'évaluation ont décrit le PNUD comme une entité neutre, réactive et fiable fournissant des services de développement à l'appui des diverses priorités des pays et favorisant le respect des normes et standards internationaux. Les administrations publiques ont dit apprécier l'assistance du PNUD tant dans les domaines stratégiques et politiquement sensibles (tels que les élections, les réformes judiciaires et l'accès à l'énergie) que dans les domaines techniques où les pays peuvent avoir une expertise plus limitée. Dans les contextes fragiles, l'appui du PNUD a été jugé vital pour la remise en marche des institutions dirigeantes et le renforcement des capacités des pays, malgré des limites évidentes au niveau des ressources et des besoins non satisfaits. La continuité de la présence du PNUD, son expérience des projets collectifs, ainsi que la transparence et l'efficacité de ses processus d'achats étaient autant d'atouts extrêmement utiles pour les partenariats avec les administrations publiques et les autres parties prenantes.

14. **Riposte face à la COVID-19.** Le PNUD a réagi sans tarder à la crise de la COVID-19 et a fait preuve de souplesse et de leadership dans sa riposte face à la

² Décision 2020/15.

pandémie. Il a rapidement reprogrammé certaines de ses activités et mobilisé des ressources supplémentaires pour encourager les administrations publiques et les petites entreprises à fournir des services numériques. La souplesse démontrée dans la conception des interventions a permis au PNUD de s'adapter à des besoins inattendus et d'atteindre de nouveaux bénéficiaires dès lors que les systèmes de passation de marchés étaient suffisamment robustes pour que des mesures soient prises de façon rapide et transparente, y compris pour acquérir des outils garantissant la continuité des activités du PNUD et des administrations publiques. La pandémie a donné un coup d'accélérateur aux idées novatrices telles que le développement d'applications mobiles fournissant une aide aux personnes handicapées et de plateformes de cybersanté pour les femmes vivant dans des zones rurales. En ce qui concerne l'utilisation des études sur les effets de la COVID-19 pour éclairer les interventions des pays, les données étaient davantage mitigées. Comme d'autres organisations du système des Nations Unies, le PNUD a été freiné par le manque de fonds discrétionnaires, d'où des résultats en demi-teinte concernant la mobilisation de ressources financières.

15. **Ressources.** Bien que le PNUD ait été en mesure d'obtenir des ressources financières auprès de différents partenaires de développement, la possibilité d'accéder à ces ressources a posé problème dans le cadre de la réalisation des objectifs inscrits dans les descriptifs de programme de pays, en particulier en dehors des contextes de crise. Les effets de la crise de la COVID-19 sur la marge de manœuvre budgétaire des pays et les législations nationales ont parfois limité la capacité du PNUD d'accéder à des fonds publics dans le cadre du partage des coûts.

16. **Échelle.** La capacité du PNUD d'obtenir des résultats importants à grande échelle a été entravée par la fragmentation de ses programmes, dans la mesure où les projets, dont la portée et l'échelle étaient souvent limitées, étaient approuvés à différents stades des programmes de pays, d'où des difficultés concernant la cohérence et la durabilité des résultats. Les travaux effectués en aval, dont les résultats localisés avaient rarement de réels effets à grande échelle, n'étaient souvent pas liés aux politiques nationales en amont, ni traduits dans ces dernières. Les possibilités de créer des synergies entre les initiatives au sein des portefeuilles et d'un portefeuille à l'autre étaient rarement étudiées, ce qui révèle un manque de coordination des politiques au niveau national. Lorsqu'elles étaient adoptées, les approches intégrées permettaient de mieux gérer le niveau de complexité, d'améliorer la viabilité des résultats et de réduire le risque d'apporter simultanément plusieurs réponses à différents facteurs d'autonomisation.

17. **Durabilité.** Le PNUD s'est employé à favoriser la durabilité en faisant correspondre ses programmes aux stratégies nationales, en développant des partenariats institutionnels et en veillant à ce que les parties prenantes prennent en main les activités de renforcement des capacités. Néanmoins, rares étaient les projets assortis d'un plan de durabilité destiné à encourager à adhérer au projet et à produire un effet d'entraînement. L'influence exercée par le PNUD sur les institutions infranationales et les partenariats noués avec ces institutions, considérées comme jouant un rôle de plus en plus important dans la mise en pratique des politiques et des stratégies, étaient conditionnées par la capacité du Programme de maintenir les bureaux locaux ouverts, ou par la disponibilité de ressources pour financer des projets à long terme. Peu de réflexions soulignaient l'importance de répondre aux besoins locaux et de tenir compte des connaissances locales dans l'exécution des projets, ou encore de privilégier les approches participatives et les modalités de mise en œuvre décentralisée pour régler certaines questions et favoriser l'adhésion à ces projets.

18. **Partenariats.** Les partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies ont contribué à faire émerger des synergies au niveau des programmes en mobilisant

des compétences dans plusieurs secteurs. Si des exemples de coopération existent dans tous les domaines thématiques, ils sont davantage manifestes dans le domaine du développement local et social que dans celui de l'environnement et des questions liées aux changements climatiques. Dans les pays touchés par une crise, les partenariats avec les missions de maintien de la paix ont été jugés essentiels à l'élargissement de la portée géographique des interventions, mais il a été difficile d'en assurer la coordination et de définir les attributions de chacun faute d'un cadre de coopération clair. Les mécanismes de financement tels que le Fonds pour la consolidation de la paix et le Fonds commun pour les objectifs de développement durable sont restés les principaux moteurs de partenariats au niveau des pays, tandis que les possibilités de collaborer grâce à la coordination et l'enchaînement de projets distincts n'ont reçu qu'une attention limitée. Si les évaluations ont révélé des axes de collaboration prometteurs avec le secteur privé s'agissant de faire progresser l'innovation et les perspectives économiques, on pourrait tirer meilleur parti de ces partenariats, et pas seulement sur le plan des actifs financiers. La collaboration avec les institutions financières internationales, présentes un peu partout et très influentes s'agissant de promouvoir les réformes de gouvernance, ne constituait pas un objectif systématique et n'était pas envisagée sous un angle stratégique.

19. **Inclusion.** Dans le cadre de ses services d'appui, le PNUD a continué de mettre tout particulièrement l'accent sur l'inclusion grâce à des interventions visant à ne laisser personne de côté en ce qui concerne la protection sociale, l'accès aux moyens de subsistance et la promotion d'un développement économique inclusif dans les communautés vulnérables. Pour résoudre efficacement les problèmes qui empêchent d'obtenir des résultats et éviter les conflits entre les différents groupes, le PNUD devrait, dans le cadre de ses programmes, cibler les personnes les plus défavorisées et déterminer la manière dont elles pâtissent de multiples vulnérabilités croisées.

20. **Égalité des genres et autonomisation des femmes.** L'approche du plan stratégique consistant à intégrer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines d'action est un catalyseur essentiel du développement. Les programmes du PNUD relatifs à l'égalité des genres restent toutefois insuffisamment financés, dans la mesure où le total des fonds mobilisés dans ce domaine est bien inférieur à l'engagement institutionnel fixé à 15 % pour les projets porteurs de transformations sur les questions de genre. Bien que des ressources de base supplémentaires aient été consacrées aux projets relatifs aux questions de genre depuis 2018, la plupart de ces projets n'allouent pas de ressources importantes aux initiatives liées à ces questions et à leur transversalisation. Des difficultés demeurent pour ce qui est d'adopter des stratégies tenant davantage compte des questions de genre, porteuses de changements et qui prennent dûment en compte les normes sociales et d'autres obstacles structurels à l'égalité. Le label du PNUD sur l'égalité des genres permet de prêter davantage attention à cette question et à l'autonomisation des femmes dans les domaines d'action et d'encourager l'adoption de politiques et de stratégies tenant compte des questions de genre pour réduire les inégalités en la matière et faire en sorte que davantage de femmes participent aux processus de prise de décision.

21. **Systèmes de suivi et d'évaluation et culture de l'évaluation.** Bien qu'elle soit conforme au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'utilisation d'indicateurs généraux relatifs aux réalisations dans les cadres de résultats des pays n'a pas permis de comprendre dans quelle mesure les contributions du PNUD avaient un impact à plus grande échelle. Aucun lien n'était établi entre les projets et les réalisations des programmes, et les aperçus de programmes de pays étaient rarement révisés, même lorsqu'il devenait évident que les résultats et les indicateurs étaient impossibles à atteindre ou n'étaient plus pertinents. Au niveau des projets, le fait que les informations communiquées au sujet des résultats étaient de qualité variable et

parfois incomplètes sapait la fiabilité globale du système de suivi du PNUD, ce qui limitait les possibilités de faire appliquer le principe de responsabilité et de tirer des enseignements pour éclairer la prise de décision. Le PNUD menait rarement des évaluations permettant de suivre l'expérience des utilisateurs en matière de prestation de services. Dans le cas des initiatives complexes et de grande envergure, l'absence d'examen régulier des résultats augmentait le niveau de risques et empêchait d'atteindre les résultats escomptés.

III. Supervision des évaluations décentralisées et appui à ces dernières

A. Ressources financières allouées aux activités d'évaluation

22. Les bureaux de pays du PNUD ont alloué 14,27 millions de dollars aux activités d'évaluation en 2021. Ce montant englobe le coût d'exécution des activités d'évaluation (9,04 millions de dollars), les dépenses de personnel (5,16 millions de dollars) et les autres dépenses relatives aux activités d'évaluation (0,07 million de dollars)³. Les dépenses engagées au siège et dans les bureaux régionaux dans le cadre de l'exécution, de la supervision des activités d'évaluation et de l'appui à ces activités se sont élevées à 2,13 millions de dollars et comprennent les coûts des activités d'évaluation (0,8 million de dollars), les dépenses de personnel (1,32 million de dollars) et les autres dépenses relatives aux activités d'évaluation (0,015 million de dollars).

B. Exécution et qualité des évaluations décentralisées

23. Le PNUD avait prévu de mener 559 évaluations décentralisées en 2021⁴. Seules 352 évaluations (63 %) ont été achevées, les autres ayant pris du retard ou ayant été annulées ou reportées. Au niveau mondial, 32 pays n'ont été couverts par aucune évaluation en 2021.

24. Le taux d'exécution des évaluations décentralisées pour 2021 est très encourageant : avec plus de 100 évaluations supplémentaires par rapport à 2020, la tendance à la baisse amorcée en 2017 s'est inversée. À l'exception du Bureau régional pour l'Afrique, tous les bureaux régionaux ont mené à terme un plus grand nombre d'évaluations que la moyenne enregistrée pour la période 2017-2020, la plus forte augmentation s'étant produite en Asie et dans le Pacifique⁵. En revanche, la majorité de ces évaluations (91 %) concernent des projets et ne sont pas de nature stratégique. Plus d'un tiers d'entre elles (35 %) portent sur des projets financés par le FEM. Seules 10 évaluations des réalisations et évaluations thématiques ont été achevées aux niveaux des régions et des pays, ce qui réduit les possibilités de faire appliquer le principe de responsabilité et de tirer des enseignements concernant l'obtention de résultats davantage stratégiques. Les évaluations du PNUD ont porté sur l'ensemble

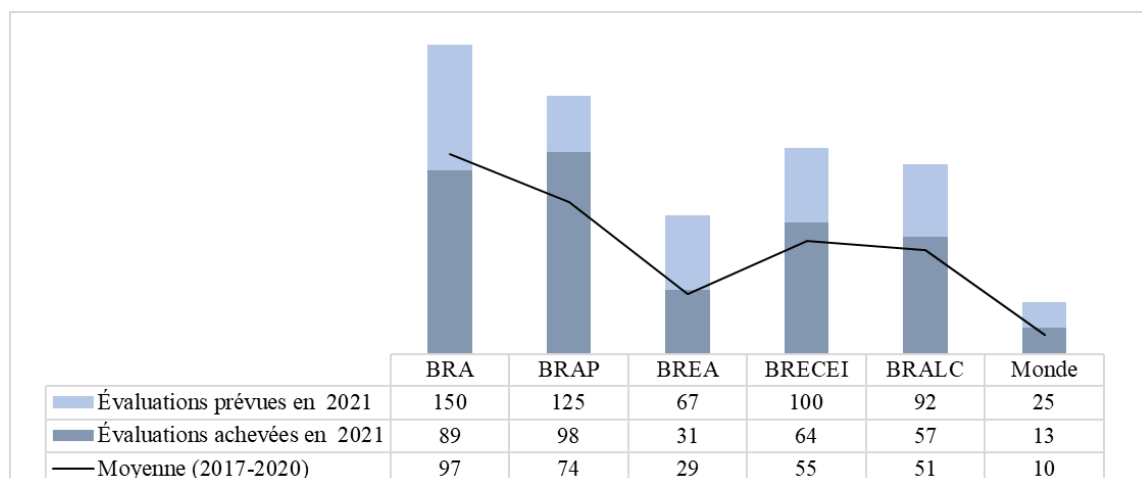
³ Les heures de travail allouées à l'évaluation et les autres dépenses relatives à l'évaluation sont déclarées directement par les personnes et entités concernées, dans le cadre des rapports annuels axés sur les résultats. Le PNUD calcule les dépenses de personnel en se basant sur ces chiffres déclarés. Il tire des documents publiés sur le Centre de gestion en ligne des évaluations les informations relatives au coût d'exécution des activités d'évaluation, qui est déclaré directement par les entités chargées des programmes.

⁴ Compte tenu du plan d'évaluation soumis au Centre de gestion en ligne des évaluations en août 2021.

⁵ La moyenne calculée prend en compte toutes les évaluations décentralisées réalisées de 2017 à 2020.

des objectifs de développement durable, avec une prédominance de l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces), de l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et de l'objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde). D'autres solutions types ou thèmes essentiels du portefeuille du PNUD, comme le travail décent, la croissance économique, les questions de genre et les inégalités, occupent une place moins importante⁶.

Figure 2
Évaluations du PNUD par région en 2021



BRA = Bureau régional pour l'Afrique ; BRAP = Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique ; BREA = Bureau régional pour les États arabes ; BRECEI = Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants ; BRALC = Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Source : Analyse des données du Centre de gestion en ligne des évaluations par le Bureau indépendant d'évaluation.

25. Les notes relatives à l'évaluation de la qualité montrent une amélioration globale de la qualité par rapport à 2020. Sur les 272 évaluations menées par le Bureau indépendant d'évaluation, 42 % ont été jugées « satisfaisantes », 48 % « relativement satisfaisantes », et 10 % « relativement insatisfaisantes » ou « insatisfaisantes ». Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le taux d'évaluations décentralisées jugées « satisfaisantes » est resté supérieur à 40 %, et le Bureau a observé une amélioration considérable de la qualité des évaluations dans les régions des États arabes et de l'Europe et de la CEI, où respectivement 58 % et 47 % des évaluations étaient « satisfaisantes ».

26. Pour leur première édition, les Prix d'excellence en matière d'évaluation ont permis de récompenser la qualité de six évaluations réalisées par les bureaux de pays du PNUD au Bangladesh, en Équateur, au Népal et au Soudan du Sud ainsi que par le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et le FENU. La solidité des données d'évaluation et leur utilité pour la gestion et la prise de décision ont été examinées, une attention particulière étant portée à la prise en compte des questions de genre et à l'utilisation de méthodes innovantes. Pour le Bureau indépendant d'évaluation, il s'agit là d'un système d'incitation qui récompense la conduite d'évaluations décentralisées de qualité.

⁶ Compte tenu de 284 évaluations classées par le Bureau indépendant d'évaluation. Certaines évaluations individuelles ont été classées, le cas échéant, dans plusieurs catégories correspondant aux objectifs de développement durable.

C. Évaluations tenant compte des questions de genre

27. Le Bureau indépendant d'évaluation intègre l'indicateur de performance de l'évaluation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes dans son système d'évaluation de la qualité. Après l'analyse de 178 évaluations réalisées en 2021, la note moyenne de l'indicateur de performance lié à l'évaluation s'établit à 6,87, ce qui indique que les évaluations du PNUD répondent dans l'ensemble aux exigences du Plan d'action, et que cette note a augmenté de 35 % ces trois dernières années. Le PNUD a reçu trois points supplémentaires pour avoir évalué sa contribution à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes en 2015.

D. Appui aux évaluations décentralisées

28. Le Bureau indépendant d'évaluation a mis à jour les directives d'évaluation du PNUD, lancées en 2019, afin de tenir compte des changements d'orientations récemment opérés au PNUD et d'apporter des précisions supplémentaires en réponse aux observations formulées par les utilisateurs. Ces directives sont désormais conformes à la version de 2019 de la politique d'évaluation du PNUD et au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et sont disponibles en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Un certain nombre de notes d'orientation sur les évaluations menées pendant la pandémie de COVID-19 ont également été mises à jour.

29. En partenariat avec les bureaux régionaux, le Bureau indépendant d'évaluation a organisé une formation sur mesure pour plus de 160 fonctionnaires et coordonnateurs chargés du suivi et de l'évaluation dans les bureaux de pays relevant du Bureau régional pour l'Afrique et du Bureau régional pour les États arabes. Il a attribué 20 bourses pour que les fonctionnaires du PNUD chargés du suivi et de l'évaluation puissent assister virtuellement au Programme international de formation à l'évaluation des activités de développement proposé en 2021. Près de 200 fonctionnaires du PNUD ont suivi le cours institutionnel sur les évaluations, ce qui porte à 670 le nombre de personnes qualifiées.

30. En 2021, le Bureau indépendant d'évaluation a continué de concourir à l'enrichissement des évaluations décentralisées par l'intermédiaire de sa section du renforcement des capacités et de ses 10 coordonnateurs régionaux, qui ont maintenu des échanges étroits et réguliers avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays. Les coordonnateurs régionaux ont apporté aux évaluations décentralisées des programmes de pays un appui technique et financier (jusqu'à 50 % de leur budget). Ces évaluations ont permis au Bureau et aux bureaux régionaux de collaborer et de recommander que les bureaux de pays mènent des évaluations décentralisées stratégiques et de qualité.

31. En collaboration avec le Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, le Bureau exécutif et les bureaux régionaux, le Bureau indépendant d'évaluation a élaboré, en 2021, une stratégie d'enrichissement et de transparence des évaluations décentralisées afin d'améliorer la qualité, la transparence et la supervision des futures évaluations. La stratégie est exécutée en quatre temps, compte tenu des incidences financières de certaines des activités prévues. De plus amples renseignements figurent dans le rapport du PNUD donnant des orientations concernant le renforcement de la fonction d'évaluation décentralisée.

IV. Prise en compte des évaluations

32. À quelques exceptions près, le PNUD suit la procédure institutionnelle de suivi des recommandations issues des évaluations : son administration rédige des réponses aux rapports d'évaluation. Une étude commandée par le Bureau indépendant d'évaluation en 2021 a révélé que la majorité des réponses faisant suite aux évaluations étaient de bonne qualité et comprenaient des plans d'action qui tenaient dûment compte des recommandations issues des évaluations et définissaient clairement les échéances et les attributions⁷. Le pourcentage de plans d'action jugés « satisfaisants » était plus élevé dans le cas des évaluations du Bureau (88 %) que dans le cas des évaluations décentralisées (54 %).

33. Bien que la majorité des mesures (environ 70 %) figurant dans les rapports du Bureau indépendant d'évaluation et des évaluations décentralisées publiés depuis 2017 aient été prises en compte, les preuves de leur application effective sont limitées. On ne trouvait aucune information à cet égard dans 90 % des évaluations décentralisées et 70 % des évaluations du Bureau indépendant d'évaluation analysées dans le cadre de l'étude externe. Si les recommandations semblent avoir été utilisées principalement pour éclairer la conception de nouveaux projets ou préconiser une modification des programmes, peu d'éléments montrent que les évaluations induisent des changements stratégiques ou opérationnels à plus haut niveau. Les recommandations n'ont pas toujours été mises en application en temps voulu : 42 % des mesures adoptées comme suite aux recommandations présentées au Conseil d'administration en 2021 étaient pleinement appliquées, tandis que 24 % des mesures liées aux évaluations décentralisées n'avaient pas encore été introduites ou accusaient un retard.

V. Fonds d'équipement des Nations Unies et programme des Volontaires des Nations Unies

A. Fonds d'équipement des Nations Unies

34. En 2021, le FENU a poursuivi son action en faveur des évaluations indépendantes ; avec des dépenses se montant à 800 000 dollars (soit 0,93 % du total de ses dépenses liées aux programmes), il s'est rapproché de l'objectif de 1 % fixé dans la politique d'évaluation du PNUD. Il a maintenu trois postes d'administrateur dans son groupe de l'évaluation, dont un cofinancé par le Gouvernement italien.

35. Le FENU a mené trois évaluations en 2021, notamment une évaluation de son cadre stratégique pour la période 2018-2021 et de la stratégie et de la politique qui l'accompagnent en ce qui concerne les questions de genre. Les auteurs du rapport ont conclu que le cadre stratégique mettait le FENU sur la bonne voie pour donner suite au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Programme d'action d'Addis-Abeba et au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Le FENU a efficacement adapté ses programmes compte tenu des nouveaux thèmes apparus dans le domaine du développement et des changements opérés dans les systèmes de financements publics et privés, en tirant parti de son mandat unique en son genre pour mobiliser des fonds pour des projets individuels et en utilisant son expertise et ses relations locales comme des ressources stratégiques. Il a toutefois été constaté que la conception et la mise en pratique du cadre stratégique autour de la structure existante des programmes avaient limité la capacité du FENU de mettre en place une vision et une stratégie communes. Il ressort

⁷ L'étude portait sur un total de 125 évaluations menées entre 2016 et 2020 par le Bureau indépendant d'évaluation et les services décentralisés.

que de nombreuses initiatives ne parvenaient pas à mobiliser des ressources supplémentaires autres que les ressources de base, ce qui mettait en péril la pérennité de l'organisation. Le FENU a fait des progrès pour ce qui est de transversaliser les questions de genre dans ses travaux. Or, faute de ressources supplémentaires permettant d'acquérir les compétences techniques requises, les avancées devraient à l'avenir être limitées dans ce domaine.

36. L'évaluation du programme « Jobs, Skills and Finance » (emploi, compétences et finances), mené en Gambie avec un financement de l'Union européenne, a permis de mesurer l'utilité du programme aux fins du plan national de développement, ainsi que sa contribution pour ce qui est d'améliorer l'inclusion financière et la formation professionnelle des jeunes et des femmes. Malgré des résultats à mi-parcours limités en matière de création d'emplois, certaines réalisations importantes ont démontré que les objectifs de résilience climatique pouvaient être intégrés aux plans de développement local. Le manque de personnel et l'inefficacité du suivi des résultats pesaient toutefois sur l'exécution des programmes. Les restrictions induites par la pandémie concernant les décaissements effectués au titre du Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local limitaient l'accélération prévue des activités et le sous-programme sur l'inclusion financière.

37. Destiné à favoriser l'intégration des micro-entrepreneurs commerçants dans le secteur des produits de grande consommation et dans les chaînes de valeur des services financiers par l'acquisition de services financiers numériques, le programme « Shaping Inclusive Finance Transformation » (transition vers une transformation financière accessible à tous), mené au Bangladesh en complément des travaux d'autres partenaires de développement et du Gouvernement, visait à pallier l'accès insuffisant de certains acteurs économiques aux services financiers. L'accent étant mis sur le sous-secteur des micro-entrepreneurs commerçants, où les hommes sont majoritaires, il a été difficile d'atteindre les objectifs concernant l'inclusion financière et numérique des femmes. Malgré les retards dus à l'apparition de la pandémie, à mi-parcours, le projet avait permis d'exécuter 10 initiatives pilotes ayant bénéficié à près de 7 000 commerçants.

38. Grâce à son évaluation à mi-parcours du programme Développement local inclusif et équitable, le FENU a remporté l'édition de 2021 du Prix d'excellence décerné par le Bureau indépendant d'évaluation pour la catégorie des évaluations tenant compte des questions de genre. Sa liste des évaluations de qualité – la totalité de ses 11 évaluations analysées par le Bureau entre 2018 et 2021 ayant été jugées « satisfaisantes » ou « très satisfaisantes » – s'agrandit donc un peu plus.

39. Conformément à son nouveau cadre stratégique, le FENU augmentera le nombre d'évaluations thématiques pour aider la direction à examiner plus systématiquement les questions liées à l'efficacité au niveau institutionnel. Le Groupe de l'évaluation publiera des synthèses des résultats de ces évaluations pour encourager leur utilisation.

40. Le Groupe de l'évaluation a continué de contribuer activement aux travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), le chef de l'évaluation comptant parmi les vice-présidents exécutifs du GNUE.

B. Volontaires des Nations Unies

41. Le budget du programme VNU consacré à l'évaluation en 2021 (200 000 dollars imputés sur les ressources de base et les autres ressources) a permis de financer l'évaluation finale de son cadre stratégique pour la période 2018-2021 ainsi que les coûts relatifs à l'équipe d'évaluation.

42. À partir des conclusions de l'examen à mi-parcours réalisé en 2020, l'évaluation du cadre stratégique a permis de prendre acte des contributions apportées par le programme VNU aux travaux menés dans le cadre du système des Nations Unies grâce à des solutions de volontariat souples, opportunes et efficaces. Elle a montré que le programme VNU avait réagi de manière vigoureuse aux difficultés posées par la pandémie de COVID-19, fait preuve d'agilité dans la mobilisation de volontaires recrutés sur les plans national et local dans plus d'une centaine de pays, et permis au système des Nations Unies de bénéficier de services de volontariat en ligne utilisés pour accomplir des tâches essentielles sans contrainte de lieu. Ses auteurs recommandaient que le programme VNU consolide le rôle qu'il joue en tant que prestataire de services à l'échelle du système, notamment grâce au développement des capacités des pays, et élargisse et diversifie sa base de partenaires. Ils priaient en outre le programme VNU de continuer de promouvoir à l'échelle mondiale l'utilisation du volontariat au service du développement durable, d'assurer une complémentarité plus forte entre les activités de promotion du volontariat et la mobilisation des volontaires et de défendre l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion. Il était par ailleurs suggéré de poursuivre la transformation numérique du programme VNU en vue de réaliser de futurs gains d'efficacité.

43. Avec le concours du Bureau indépendant d'évaluation, le programme VNU a continué à fournir des conseils techniques et une assurance qualité pour le suivi des évaluations décentralisées, notamment en rédigeant des réponses de l'administration qui ont fait l'objet d'un suivi. En 2021, le Bureau indépendant d'évaluation lui a attribué le Prix d'excellence de 2020 pour son remarquable rapport final d'évaluation du programme de renforcement des talents et des capacités des Volontaires des Nations Unies pour un système des Nations Unies inclusif pour les personnes handicapées. Ce prix témoigne des efforts continus faits par le programme VNU pour améliorer la qualité et l'utilité de ses évaluations et pour renforcer la culture de l'évaluation.

44. Conformément au Cadre stratégique élaboré pour la période 2022-2025, le programme VNU a établi un nouveau plan d'évaluation qui traduit ses priorités. Étant donné qu'il tend à s'écarter des méthodes d'exécution de projet héritées du passé, toutes les évaluations qui seront menées pendant la prochaine période du cadre stratégique seront thématiques.

VI. Promotion de la culture et de la pratique de l'évaluation dans le monde

A. Initiative mondiale pour l'évaluation

45. Lancée par le Bureau indépendant d'évaluation et le Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale, l'Initiative mondiale pour l'évaluation est un partenariat mondial inclusif dédié au développement de capacités et de dispositifs de suivi et d'évaluation durables et nationaux afin de promouvoir l'utilisation d'éléments factuels dans la prise de décision publique, de renforcer l'application du principe de responsabilité et d'obtenir de meilleurs résultats. Créée en 2020, elle constitue aujourd'hui un partenariat solide et efficace stimulé par le dynamisme de ses parties prenantes et leur détermination à collaborer, son comité d'exécution comptant désormais sur la participation active de 20 membres.

46. En 2021, l'Initiative a organisé un certain nombre de manifestations régionales et nationales, notamment la semaine de l'évaluation gLOCAL, qui a permis de faciliter le dialogue autour du rôle de l'évaluation dans la réalisation des objectifs de développement durable et d'examiner les possibilités de collaborer pour pallier les

difficultés des pays en matière de suivi et d'évaluation. Son équipe a mis au point un outil d'analyse des systèmes de suivi et d'évaluation pour évaluer les capacités des pays et influencer sur les programmes de renforcement des capacités d'évaluation à long terme.

47. En partenariat avec l'Initiative, le Bureau indépendant d'évaluation organise la Conférence internationale sur les capacités nationales d'évaluation, dont l'édition de 2022 portera sur le recours aux systèmes d'évaluation résilients des pays aux fins du développement durable. La conférence sera une excellente occasion de renforcer les capacités des pays de programme du PNUD et de les faire échanger des connaissances à l'appui de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

B. Groupe des Nations Unies pour l'évaluation

48. Outre sa contribution régulière au programme de travail du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, et notamment le concours prêté pour achever les lignes directrices relatives à l'évaluation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau indépendant d'évaluation a participé à deux projets en collaboration avec les bureaux d'évaluation d'autres entités des Nations Unies : l'évaluation du programme commun de pays à Cabo-Verde pour la période 2018-2022 et la synthèse d'évaluation des travaux du système des Nations Unies et des banques de développement à l'appui de l'objectif de développement durable n° 6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable), dirigée par l'UNICEF.

49. Fin 2021, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, le Bureau indépendant d'évaluation a commencé à planifier des examens systématiques conjoints des données d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Ces examens s'articulent autour des cinq grands axes qui sous-tendent les objectifs (l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats). Fondées sur un riche corpus constitué de plus de 3 000 évaluations menées par des entités des Nations Unies, de 10 000 études d'impact et de près de 1 000 évaluations systématiques portant sur les objectifs de développement durable, ces études de synthèse devraient s'achever à la fin de 2024.

50. À l'assemblée générale annuelle de 2022, le directeur du Bureau indépendant d'évaluation a été élu président du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation pour la période 2022-2024.

C. Collaboration à l'appui des évaluations relatives à la COVID-19

51. Le Bureau indépendant d'évaluation a continué à jouer un rôle important dans les initiatives conjointes d'évaluation des mesures prises à l'échelle internationale pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Il a contribué à l'élaboration d'un rapport sur les premiers enseignements et les moyens d'évaluation du fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement (mars 2021) et à la planification de la prochaine évaluation globale de la riposte du système des Nations Unies pour le développement face à la COVID-19, dirigée par le Cabinet du Secrétaire général de l'ONU.

52. Avec l'UNICEF (agissant au nom du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation), le Bureau a participé aux travaux du groupe de gestion et de référence de la Coalition mondiale pour l'évaluation de la réponse à la COVID-19, qui relève du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Le Bureau a contribué à l'élaboration d'une première synthèse des enseignements tirés et des nouvelles données disponibles concernant les premières mesures prises pour lutter

contre la pandémie de COVID-19 et se relever et a donné des orientations stratégiques sur l'élaboration d'un dispositif destiné à guider la coalition et d'autres organismes d'évaluation dans leurs examens et synthèses d'évaluation concernant la pandémie de COVID-19. Une évaluation stratégique conjointe de l'ensemble des mesures de lutte contre la COVID-19 et de relèvement est prévue pour 2022, l'accent devant être mis sur la cohérence et l'efficacité de ces mesures.

VII. Effectifs et finances pour l'année 2021

A. Effectifs

53. Les dispositions structurelles du Bureau indépendant d'évaluation ont continué à bien fonctionner, le personnel travaillant avec les différents services de sorte que les évaluations s'appuient sur des connaissances diverses. En 2021, les effectifs comprenaient 35 postes. Les fonctionnaires étaient toujours issus de pays de toutes les régions et avaient en moyenne 15 ans d'expérience dans le domaine du développement et de l'évaluation, acquise dans diverses organisations, ainsi qu'une expertise liée à la gestion des connaissances et des données.

B. Budget

54. Compte tenu des incertitudes en ce qui concerne le financement du développement pendant la pandémie de COVID-19, le budget du Bureau indépendant d'évaluation pour 2021 a été fixé à 12 millions de dollars, parmi lesquels 11,42 millions (95,2 %) ont été alloués aux évaluations et autres activités institutionnelles.

55. Depuis 2017, le total des ressources consacrées à l'évaluation est passé de 0,48 % à 0,58 % des ressources de base et autres ressources du PNUD utilisées pour les programmes⁸. Malgré cette amélioration, on est encore loin du taux de 1 % prescrit dans la politique d'évaluation du PNUD élaborée en 2019⁹.

Tableau 2

Ressources du PNUD allouées aux activités d'évaluation

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|------|------|------|------|------|
| Dépenses du Bureau indépendant d'évaluation | 9,0 | 8,7 | 10,9 | 11,2 | 11,4 |
| Évaluations décentralisées | 12,7 | 13,3 | 14,8 | 14,5 | 16,4 |
| Ressources totales de la fonction d'évaluation du PNUD | 21,8 | 22,0 | 25,7 | 25,7 | 27,8 |
| Part des ressources des programmes du PNUD consacrées à l'évaluation | 0,48 | 0,48 | 0,58 | 0,57 | 0,58 |

Source : Calculs réalisés par le Bureau indépendant d'évaluation à partir des données concernant les ressources utilisées par le PNUD et le budget des évaluations décentralisées.

56. Conformément aux dispositions de la politique d'évaluation et au budget intégré approuvé pour le PNUD à l'appui du plan stratégique¹⁰, le Bureau a élaboré son programme de travail pour 2022 sur une base de 13,01 millions de dollars, montant

⁸ Compte tenu des dépenses communiquées par le PNUD en mars 2022.

⁹ DP/2019/29.

¹⁰ DP/2021/29, paragraphe 38 d).

qui devrait par la suite augmenter progressivement jusqu'à atteindre l'objectif de 16 millions de dollars fixé pour l'exercice 2024.

C. Plan de travail pluriannuel du Bureau indépendant d'évaluation

57. Conformément à son plan de travail pluriannuel pour la période 2022-2025, le Bureau indépendant d'évaluation évaluera de façon exhaustive et appropriée les réalisations du PNUD obtenues dans le cadre du nouveau plan stratégique, une attention particulière devant être portée aux mesures prises par le PNUD face aux problèmes mondiaux de notre époque, à savoir le relèvement post-COVID-19, les effets néfastes des changements climatiques, les inégalités et la non-participation à la réalisation des objectifs de développement durable.

58. Le Bureau présentera trois évaluations institutionnelles ou thématiques par an, deux à la première session ordinaire et une à la session annuelle, en plus du rapport annuel sur les activités d'évaluation. Étant donné que les stratégies de développement de l'ONU et du PNUD continueront d'évoluer, les diverses évaluations seront susceptibles d'être affinées compte tenu des exigences définies par le Conseil d'administration et la direction du PNUD.

Tableau 3

Évaluations thématiques du Bureau indépendant d'évaluation (2022-2025)

Titre de l'évaluation

| | |
|------|---|
| 2022 | Évaluation de l'appui du PNUD à l'autonomisation économique des jeunes Évaluation de la contribution du PNUD à l'accès à l'énergie et de son appui à la transition énergétique Financement du relèvement après la pandémie : évaluation formative de la riposte du PNUD face à la pandémie et du financement des objectifs de développement durable |
| 2023 | Évaluation formative de l'intégration par le PNUD de la promesse de « ne laisser personne de côté » Évaluation de l'appui du PNUD au renforcement des systèmes de protection sociale Évaluation de l'appui du PNUD à l'accès à la justice |
| 2024 | Évaluation de la transformation numérique du PNUD à l'appui de l'accès aux services publics Évaluation des solutions du PNUD fondées sur la nature au service du développement Évaluation de l'innovation stratégique du PNUD |
| 2025 | Évaluation de l'apprentissage institutionnel, de la performance et de la mesure de l'impact du PNUD Évaluation du plan stratégique |

59. Le Bureau indépendant d'évaluation continuera à honorer son engagement consistant à évaluer tous les programmes de pays du PNUD qui arrivent à terme dans le cadre d'évaluations indépendantes, qui seront présentées en temps utile pour

éclairer les décisions du Conseil d'administration quant au renouvellement des descriptifs de programmes de pays.

Tableau 4

Évaluations indépendantes des programmes de pays pour la période 2023-2025¹¹

| <i>Pays</i> | |
|-------------|--|
| 2023 | Bénin, Bhoutan, Burundi, Cambodge, Guinée équatoriale, Lesotho, Malawi, Namibie, Philippines, Programme d'assistance au peuple palestinien, Sénégal, Sierra Leone, Togo |
| 2024 | Afrique du Sud, Congo, Cuba, Djibouti, Iraq, Koweït, Libéria, Madagascar, Mali, Paraguay, République démocratique du Congo, Rwanda |
| 2025 | Argentine, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Eswatini, Éthiopie, Géorgie, Guatemala, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo ¹² , Macédoine du Nord, Malaisie, Mexique, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Serbie, Timor-Leste, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Uruguay |

60. Les synthèses d'évaluation commenceront en 2022 avec trois analyses géographiques des travaux du PNUD dans les Caraïbes, au Maghreb et en Asie du Sud-Est. Pour la suite de la série « Réflexions », un certain nombre de thèmes ont été définis en consultation avec la direction du PNUD, notamment le développement local durable, le renforcement de la participation politique des femmes et l'appui aux villes intelligentes.

61. Le Bureau indépendant d'évaluation s'engage à favoriser l'application du principe de responsabilité et l'apprentissage au PNUD à l'aide d'évaluations qui répondent aux normes les plus rigoureuses et qui aident de manière judicieuse l'organisation à relever les problèmes complexes auxquels elle doit faire face en matière de développement. La stratégie pour la période 2021-2025 permettra au Bureau d'orienter les efforts qu'il fait pour améliorer la qualité, l'efficacité et la prise en compte des évaluations du PNUD grâce à l'introduction de nouvelles méthodes, au renforcement des capacités et à une meilleure communication.

¹¹ Il s'agit là d'une liste préliminaire, que les bureaux régionaux du PNUD confirmeront chaque année.

¹² Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution [1244 \(1999\)](#) du Conseil de sécurité.